

socialplatform

« Développement durable: L'UE a besoin d'une stratégie et pas d'un catalogue des politiques existantes! »

RESOLUTION POUR LE CONSEIL EUROPEEN DE JUIN 2006¹

La Plate-forme sociale suit l'évolution de la stratégie de l'UE pour le développement durable (SDD UE) depuis 2001. Après avoir adopté une position commune en 2001 en réponse à la proposition de la Commission européenne pour la SDD UE, les ONG sociales ont concentré leurs efforts dans une campagne pour une mise en œuvre équilibrée de la stratégie de Lisbonne et pour un pilier social fort. Depuis 2002, les ONG sociales forment une alliance avec le Bureau européen de l'environnement (BEE) et la Confédération européenne des syndicats (CES) pour promouvoir une approche intégrée et équilibrée des objectifs environnementaux, sociaux et économiques de l'UE. Cette alliance a débouché sur l'adoption de déclarations conjointes (habituellement, à l'occasion du Sommet de Printemps), sur l'organisation de conférences européennes¹ ainsi que sur une campagne commune sur « Investir dans le logement durable et les innovations en matière de transport: faire tourner l'économie, améliorer l'environnement et créer plus de cohésion sociale ».

A Lisbonne en 2000 et à Göteborg en 2001, le Conseil européen a pris l'initiative de développer une vision ambitieuse de l'Europe de demain. En définissant des objectifs se renforçant mutuellement en matière de politiques économiques, sociales et environnementales, les dirigeants politiques ont donné à l'Europe un projet à long terme positif, reflétant les aspirations de ses citoyens et respectant les engagements de Rio et de Johannesburg concernant le développement durable.

Six ans plus tard, même si toutes les institutions européennes font régulièrement référence au développement durable, **la Plate-forme sociale ne croit pas qu'une stratégie durable soit en place au niveau communautaire.** Pour les ONG sociales, les raisons pour lesquelles la SDD UE n'a jamais décollé sont les suivantes : **absence d'engagement politique, séparation d'avec la stratégie de Lisbonne, absence d'objectifs clairs et mesurables, manque de visibilité de la stratégie et faiblesse du processus de mise en œuvre et de contrôle.**

¹ La dernière conférence s'est déroulée le 6 mars 2006 et avait pour thème « La stratégie de Lisbonne contribue-t-elle au développement durable ? ».

C'est pourquoi les ONG sociales saluent la révision de la stratégie pour le développement durable, mais elles estiment que, comme pour la stratégie de Lisbonne, les institutions européennes n'ont pas réussi à mettre sur pied un processus de révision transparent et inclusif². La Plate-forme regrette également vivement **le fait que la révision de la SDD n'ait pas été effectuée en même temps que celle de la stratégie de Lisbonne**. En effet, **en accordant la priorité à « la croissance et l'emploi » et en introduisant une distinction entre les objectifs à court terme (croissance économique et emploi) et à long terme (volets social et environnemental), la proposition de révision de la stratégie de Lisbonne était clairement en contradiction avec la philosophie du développement durable**.

Heureusement, les Conseils de Printemps de 2005 et 2006 ont réaffirmé l'engagement des dirigeants européens en faveur des objectifs du développement durable et d'un pilier social fort pour la stratégie de Lisbonne. Toutefois, **la priorité qui est donnée à la compétitivité et aux objectifs économiques et du marché intérieur ont un impact négatif sur les agendas européens et nationaux, et donc sur les aspects sociaux de la SDD**. Une partie de la solution résiderait dans un nouveau traité constitutionnel comprenant des objectifs sociaux plus forts³, mais les ONG sociales attendent également que la nouvelle SDD clarifie les priorités de l'UE, la manière dont elles sont mises en œuvre et le système en place pour mesurer les progrès⁴.

A la lumière de ces attentes, les ONG sociales estiment que la **communication de la Commission** de décembre 2005 sur la révision de la SDD n'atteint pas ses objectifs car **elle ne donne aucune indication sur les tendances les moins durables dans l'UE, ni sur les progrès depuis 2001 ou sur les implications de ce manque de progrès**. Par conséquent, la communication **ne reflète aucun sentiment d'urgence**. L'absence d'analyse partagée de la situation et d'un processus ouvert visant à déterminer les priorités résulte en une liste de priorités qui, même si elle est pertinente, dénote un manque de responsabilisation de la part des principales parties concernées et donc un manque de volonté politique pour les mettre en œuvre. **La structure et la formulation des priorités et des objectifs (relégués en annexe) renforcent l'impression que la proposition de la Commission est davantage un catalogue des politiques existantes qu'une véritable stratégie**.

Pour que la future stratégie de l'UE pour le développement durable soit un succès, les ONG sociales appellent les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE à reconnaître formellement que:

- **le développement durable est fermement ancré dans le respect des droits fondamentaux, et particulièrement des droits sociaux fondamentaux**. L'éradication de la pauvreté, la lutte contre l'exclusion sociale, la promotion de l'égalité des genres et l'égalité pour tous sont des éléments capitaux pour le développement durable. La future stratégie doit intégrer totalement les engagements fixés par la charte des droits fondamentaux de l'UE et les autres sources de droits sociaux comme la charte sociale révisée du Conseil de l'Europe ;
- **les normes sociales et environnementales élevées ne sont pas un obstacle à la croissance** mais la meilleure garantie que la croissance reposera sur la base solide de l'innovation et de l'excellence et non sur une main-d'œuvre bon marché et le dumping social; la croissance n'annulera pas les bénéfices qu'elle produit en générant davantage de coûts pour la société en raison de la pollution de l'environnement, du mauvais état de santé des personnes ou de l'accroissement des inégalités.

² Les membres de la Plate-forme sociale qui ont pris part au forum sur le développement durable organisé par le Comité économique et social européen ont tous été frustrés par l'absence d'un mandat clair de ce forum, sa composition peu claire et donc son incapacité à influencer la mise en œuvre et le développement de la SDD UE.

³ Voir la résolution de la Plate-forme sociale pour le Conseil européen de juin 2006 sur la période de réflexion intitulée « Sortir de la crise constitutionnelle ? Renforcer la démocratie participative et la dimension sociale ».

⁴ La Plate-forme sociale salue les conclusions du Conseil européen des 12 et 13 décembre 2005 stipulant que: « *le Conseil européen espère adopter en juin 2006 une stratégie ambitieuse et globale comprenant des objectifs, des indicateurs et une procédure de contrôle efficace; cette stratégie doit intégrer les dimensions interne et externe et se baser sur une vision à long terme positive, rassemblant les priorités et les objectifs de la Communauté en matière de développement durable dans une stratégie claire et cohérente pouvant être communiquée simplement et efficacement au citoyen* ».

- **la croissance économique ne produit pas en elle-même une société socialement intégrée.** Une activité économique accrue seule ne débouche pas automatiquement sur une plus grande cohésion sociale. Une économie forte peut avoir un effet positif sur la pauvreté, mais garantir ces effets positifs requiert des politiques sociales efficaces. Il en va de même pour les questions relatives, par exemple, à l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre la discrimination, l'intégration des migrants, l'accès aux soins pour les enfants et les personnes âgées et la promotion de la santé publique, qui nécessitent des politiques proactives de la part des gouvernements ;
- **la mise sur pied d'une stratégie pour le développement durable ne revient pas uniquement à « assembler » différentes mesures** dans le domaine social et environnemental, mais aussi à réfléchir sur les implications en matière de durabilité de toutes les politiques, et des politiques économiques en particulier. Ceci nécessite un véritable engagement politique, un changement radical des priorités et une nouvelle forme de gouvernance ;
- **le concept de développement durable traite spécifiquement du respect des générations futures et les organisations de la jeunesse ont, entre autres, un rôle important à jouer dans sa mise en œuvre.** Cet élément est souvent pris en compte lorsque la question est discutée, tant localement que mondialement (c'est-à-dire au sein de l'ONU), mais l'UE n'a jusqu'ici jamais mentionné cette circonstance dans sa stratégie pour le développement durable ;
- **la croissance ne peut être mesurée uniquement de manière quantitative.** Il faut y ajouter une dimension qualitative par l'utilisation d'indicateurs plus sophistiqués que le produit intérieur brut (PIB). Afin de maintenir ouvertes les options pour les générations futures, la croissance économique ne doit pas se faire aux dépens des ressources naturelles et de l'environnement ni aux dépens de la santé publique et de la cohésion sociale. La charge accrue de l'activité économique dans ces domaines n'est pas reflétée dans la plupart des calculs économiques utilisés par l'UE, même s'ils représentent un coût réel pour notre société.

Au vu de ces principes, la Plate-forme sociale appelle les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE à :

- ✓ **développer une approche cohérente pour garantir que les processus comme celui de Lisbonne soient spécifiquement abordés dans le cadre du développement durable.** Le **Sommet de Printemps** est le **moment idéal pour évaluer la mise en œuvre des objectifs sociaux, environnementaux et économiques** de l'UE ainsi que les progrès en matière de durabilité des politiques de l'UE ;
- ✓ **reconnaître la méthode ouverte de coordination (MOC) pour la protection et l'inclusion sociales en tant que partie instrumentale de la dimension sociale de la SDD UE et de la stratégie de Lisbonne** et s'engager à **intégrer les objectifs de la MOC en matière de protection et d'inclusion sociales** et les conclusions du rapport conjoint sur la protection et l'inclusion sociales dans les autres politiques de l'UE ;
- ✓ **lancer une consultation sur la manière de faire de l'évaluation d'impact un instrument plus efficace de promotion des objectifs sociaux et environnementaux dans toutes les politiques de l'UE.** En principe, l'évaluation d'impact est un bon outil pour intégrer les objectifs sociaux dans les politiques de l'UE. Toutefois, les ONG sociales sont critiques de la manière dont elle a été réalisée jusqu'ici par la Commission⁵. La nature indépendante et transparente des évaluations d'impact doit être abordée dans la nouvelle stratégie de l'UE pour le développement durable ;

⁵ L'expérience des ONG sociales a montré que les dernières évaluations des incidences n'ont pas été menées dans le but d'équilibrer les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, mais plutôt pour montrer l'impact positif de la nouvelle initiative sur la croissance, l'emploi et la compétitivité.

- ✓ **mettre sur pied de nouvelles formes de gouvernance pour stimuler une approche intégrée.** Le développement durable n'est pas seulement une compilation des objectifs sectoriels, mais il consiste aussi à établir une interaction positive entre différents objectifs dans les domaines social, environnemental et économique et à les faire se renforcer mutuellement. Ni la SDD UE, ni la stratégie de Lisbonne n'y sont parvenus car cela requiert de nouvelles méthodes de décision politique et de nouvelles formes de gouvernance⁶. C'est pourquoi les ONG sociales soutiennent le développement **d'organes consultatifs indépendants sur le développement durable (notamment au niveau européen)**. Ces organes pourraient aider à **établir des ponts entre les politiques et les parties prenantes concernées** pour stimuler une approche intégrée, mais ils ne doivent pas **se substituer aux États membres et à l'UE dans leurs responsabilités premières visant à respecter leurs engagements en matière de développement durable** ;
- ✓ envisager d'établir **de nouveaux indicateurs plus complets** (au-delà du PIB) prenant en compte les externalités de l'activité économique (par exemple, les dommages sur l'environnement, les ressources naturelles laissées aux générations futures, la santé, etc.) ainsi que l'activité non monétaire (travail non payé et bénévole) parallèlement aux indicateurs économiques plus traditionnels ;
- ✓ reconnaître l'importance des **indicateurs de mesure de la pauvreté** comme une étape nécessaire pour que des progrès réels soient réalisés et mesurés. Ces indicateurs devraient se trouver **au centre de la stratégie et non pas en annexe**. Toutefois, ils doivent être sélectionnés attentivement pour permettre à terme une amélioration des conditions de vie des personnes les plus à risques ;
- ✓ assurer que la stratégie pour le développement durable et la mise en œuvre de la stratégie « croissance et emplois » aient lieu dans le cadre d'une **démocratie participative**, notamment par la **consultation des ONG et des personnes directement touchées par les politiques sur la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de la stratégie**.

*
* *

La Plate-forme des ONG européennes du secteur social (la Plate-forme sociale) est une alliance de fédérations et de réseaux européens représentatifs d'organisations non-gouvernementales actives dans le secteur social. La Plate-forme sociale promeut la justice sociale et la démocratie participative en se faisant l'écho des préoccupations de ses organisations membres. La Plate-forme sociale et ses membres travaillent à la promotion des principes d'égalité, de solidarité, de non-discrimination, ainsi qu'à la promotion et au respect des droits fondamentaux pour tous, en Europe et plus particulièrement dans l'Union européenne.

La Plate-forme sociale remercie la Commission Européenne pour le soutien financier qu'elle lui apporte. Ce document reflète l'opinion de la Plate-forme. La Commission ne saurait être tenue responsable de l'usage qui serait fait des informations contenues dans ce document. Nous encourageons la reproduction du tout ou d'une partie de ce document avec l'autorisation préalable de son auteur.

Personne de contact: Simon Wilson – Directeur - Plate-forme sociale - Square de Meeûs 18 - 1050 Bruxelles - Belgique.
Tél.: +32(0)2.511.37.14 - Fax: +32(0)2.511.19.09 – simon.wilson@socialplatform.org - www.socialplatform.org.

⁶ La Plate-forme sociale salue les efforts de la présidence autrichienne visant à impliquer toutes les formations du Conseil dans la discussion sur la révision du développement durable, mais à nouveau, la division traditionnelle des politiques ne permet pas de discussions intersectorielles et constitue dès lors un obstacle au développement d'une approche intégrée.